

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LES GARENNES SUR LOIRE, se sont réunis sous la présidence de Madame Jocelyne PERRON, Vice-Présidente, à la mairie des Garennes sur Loire, sur la convocation qui leur a été adressée le cinq décembre deux mil vingt-quatre.

**Étaient présents :**

Madame PERRON Jocelyne, Adjointe au Maire,  
Messieurs LÉZÉ Joël Maire délégué,  
Madame CHOQUET Amandine, PORCHER Maryvonne, conseillères municipales,  
Mesdames et Messieurs BARBIER-PRIEUR Martine, BEAULANT Anick, Messieurs BELLEGO Patrice, GUIARD Mathilde, membres extérieurs.

**Étaient excusés :**

Monsieur PRONO Michel, Maire délégué  
Mesdames et Messieurs GRIFFON Jérôme, PAPIN Nathalie, conseillers municipaux,  
BIZZINI Chantal, DESBOIS Nicole, PELLETIER Marie-Chantal, membres extérieurs.

**Étaient absents :**

Madame CLAIN Fabienne et Monsieur LECROQ Guy

**Y assistait également :** Madame REVEAU Adèle, Responsable ressources humaines, des affaires scolaires et sociales.

**Désignation du secrétaire de séance :** M BEAULANT Anick, membre extérieur.

**24.04.01 Administration - Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024**

Madame la Vice-présidente présente au Conseil d'administration le procès-verbal de la dernière réunion et demande s'il y a des observations à formuler.

Le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration.

**24.04.02 Point sur les logements**

Le sujet des logements a mis en lumière la forte demande, notamment pour des situations d'urgence souvent liées à des séparations. La gestion de ces dossiers reste complexe en raison d'un faible turn-over, par exemple chez des bailleurs comme Podeliha et Maine et Loire Habitat.

Une situation particulière a été évoquée concernant un couple sous le coup d'une mesure d'expulsion. Pour les soutenir, le maire a validé un raccordement électrique temporaire sur leur terrain de loisir personnel.

Dans le cadre de la plateforme Histologe, deux signalements concernant des logements privés à Saint-Jean-des-Mauvrets ont été étudiés par Jocelyne PERRON et Joël LEZE :

Une première visite, le 22 octobre 2024, a mis en évidence des problèmes d'humidité en bas des murs intérieurs et extérieurs.

Une seconde visite, le 16 décembre 2024, a révélé un logement globalement sain, bien que des odeurs inhabituelles d'humidité persistent.

Ces signalements ont conduit à une transmission des conclusions à l'ARS pour suivi.

#### **24.04.03 Point sur les services**

- Transport solidaire

Le service fonctionne toujours très bien, mais il y a toujours plus de demandes que de chauffeurs disponibles, ce qui engendre parfois des refus. Régulièrement, un article paraît dans le Mag Garennes pour faire appel aux bénévoles, mais les retours sont rares.

- Ateliers informatiques

Des ateliers sont animés par Mme Ménard et M. Martin, bénévoles depuis novembre 2024 et jusqu'à fin mai 2025. Également, deux conseillers numériques de la communauté de communes, Jeff Beck et Léa Fouquet ont été embauchés en octobre 2025.

- Jeff Beck reçoit uniquement sur rendez-vous. Il intervient à la mairie de Saint-Jean le lundi de 14h à 17h et à la médiathèque le mardi sur le même créneau. Son rôle est d'accompagner les utilisateurs par des conseils, sans manipulation directe des outils numériques.
- Mme Ménard et M. Martin se concentrent sur l'accompagnement des démarches administratives et des bases informatiques en petit groupe.

#### **24.04.04 Point sur les commissions**

- Repas des Aînés

Le repas des aînés a eu lieu le jeudi 17 octobre 2024, avec un total de 198 repas servis. Cette initiative a été un véritable succès, en terme de participation mais également au niveau organisationnel. L'événement a été jugé agréable et optimal par les participants. L'animation musicale, animée par Christian Ouvrard, a apporté une touche conviviale et chaleureuse, et a été particulièrement appréciée par l'ensemble des invités. Le repas, quant à lui, a également fait l'objet de retours positifs, les aînés ayant souligné sa qualité.

- Aînés ensemble

Concernant les événements "Aînés ensemble", le nombre de participants par commune est variable. Cependant, il est d'ores et déjà noté que la participation au Thé dansant organisé à Mûrs-Erigné a battu des records de fréquentation avec environ 180 participants. Cet événement, qui a permis de rassembler une grande partie de la population senior de la commune, est un signe positif de l'intérêt croissant des aînés pour des activités sociales et culturelles.

#### 24.04.05 Finances – Débat d'orientation budgétaire

- Rétrospective du budget du CCAS

La comparaison des différents éléments financiers est présentée à partir des Comptes Administratifs de 2022 à 2024 (provisoire) retraçant l'exécution du budget.

<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>CA 2022</i>	<i>CA 2023</i>	<i>CA provisoire 2024</i>
011	Charges à caractère général	15 836.02	14 607.57	13 974.70
012	Charges de personnel et frais assimilés	152.00	152.00	815.90
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
65	Autres charges de gestion courante	1 070.00	180.00	1 147.41
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>17 058.02</b>	<b>14 939.57</b>	<b>15 938.01</b>
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 374.09	2 633.52	2 936.47
74	Dotations, subventions et participations	5 000.00	15 000.00	0
75	Autres produits de gestion courante	-	467.32	13 492.00
77	Produits exceptionnels	10.00	-	-
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6 384.09</b>	<b>18 100.84</b>	<b>15 966.47</b>

Résultat de fonctionnement de l'exercice      - 10 673.93 €      3 161.27 €      28.46 €

La section d'investissement n'a pas eu de réalisation sur les 3 dernières années.

- Orientations budgétaires

Madame la Vice-présidente expose qu'en application des dispositions de l'article L.2312-1 du CGCT, les communes de plus de 3.500 habitants sont tenues de présenter au conseil municipal, dans un délai de dix semaines maximum précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB).

Ce ROB contient, en particulier, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Il doit donner lieu à un débat au conseil municipal, faire l'objet d'une délibération spécifique et faire l'objet d'une publication, notamment sur le site Internet de la commune (lorsqu'elle en possède un).

Enfin, le ROB doit être transmis au représentant de l'État dans le département, ainsi qu'au président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont la commune est membre.

Le ROB 2024 adressé avec l'ordre du jour retrace le contexte ainsi que les principaux éléments budgétaires pris en compte pour l'élaboration du projet de budget 2025.

Après présentation de celui-ci, Madame la Vice-présidente ouvre le débat.

Le plan triennal prévoit une mobilisation des services existants et des actions menées jusqu'alors, ainsi que de nouveaux projets. Des actions en lien avec la Convention Territoriale Globale seront notamment organisées en 2025. L'analyse des besoins sociaux a été finalisée en 2023, permettant de cibler pour les années suivantes l'action sociale en fonction des besoins des habitants de façon à améliorer leur quotidien.

De nouvelles animations sont également en cours de réflexion. Les projets sont réalisables sous condition de financement par le biais du budget communal. Le montant de la participation communale accordée au CCAS doit être entériné par la Commission communale des Finances puis par le Conseil municipal.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>011</b>	<b>- Charges à caractère général</b>	<b>20 500.00</b>	<b>20 500.00</b>	<b>20 500.00</b>
<b>012</b>	<b>- Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>
<b>023</b>	<b>- Virement à la section d'investissement</b>	<b>500.00</b>	<b>500.00</b>	<b>500.00</b>
<b>65</b>	<b>- Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 930.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>2 000.00</b>
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>23 930.00</b>	<b>24 000.00</b>	<b>24 000.00</b>
<b>002</b>	<b>- Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>6 430.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>70</b>	<b>- Produits des services</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>	<b>3 000.00</b>
<b>75</b>	<b>- Autres produits de gestion courante</b>	<b>14 500.00</b>	<b>21 000.00</b>	<b>21 000.00</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>23 930.00</b>	<b>24 000.00</b>	<b>24 000.00</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>27 - Prêts</b>	<b>905,00</b>	<b>905,00</b>	<b>905,00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>905,00</b>	<b>905,00</b>	<b>905,00</b>
<b>001 - Solde d'investissement reporté</b>	<b>405,00</b>	<b>405,00</b>	<b>405,00</b>
<b>021 – Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>905,00</b>	<b>905,00</b>	<b>905,00</b>

Le Débat d'Orientation Budgétaire de l'année 2025 est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration.

#### **24.04.06      Questions diverses**

Les échanges ont permis d'aborder plusieurs sujets variés :

- Une animation à la Perrière est envisagée au premier trimestre 2025, avec un appel à idées pour de nouvelles activités.
- À la suite du cyclone qui a frappé Mayotte, un jumelage avec une commune touchée a été proposé. La mairie dispose d'une enveloppe budgétaire dédiée aux événements graves. Une vérification sera effectuée pour déterminer si une aide financière ou un partenariat peut être mis en place.
- Un projet de prévention des chutes pour les habitants est à l'étude. Proposé par un groupement de kinés, il inclurait 12 ateliers de sensibilisation et des séances collectives, financés par la conférence des financeurs et la CARSAT.
- L'association Parole Croisée, qui propose un accompagnement en cas de décès, a été présentée. Elle offre également des solutions écologiques pour les sépultures, répondant ainsi aux évolutions des attentes sociétales ainsi qu'un accompagnement pour le deuil.

Enfin, le planning des prochaines réunions pour l'année 2025 a été validé. Elles se tiendront aux dates suivantes :

- Jeudi 6 mars à Saint-Jean-des-Mauvrets
- Jeudi 12 juin à Juigné
- Jeudi 18 septembre à Saint-Jean-des-Mauvrets
- Jeudi 11 décembre à Juigné

Fin de la séance à 21h45.

### *Émargements*

<b>Martine BARBIER- PRIEUR</b>	<i>Présente</i>	<b>Anick BEAULANT</b>	<i>Présent</i>	<b>Chantal BIZZINI</b>	<i>Excusée</i>
--	-----------------	---------------------------	----------------	----------------------------	----------------

<b>Amandine CHOQUET</b>	<i>Présente</i>	<b>Fabienne CLAIN</b>	<i>Absent</i>	<b>Nicole DESBOIS</b>	<i>Excusée</i>
-----------------------------	-----------------	---------------------------	---------------	---------------------------	----------------

<b>Jérôme GRIFFON</b>	<i>Excusé</i>	<b>Mathilde GUIARD</b>	<i>Présente</i>	<b>Guy LECROQ</b>	<i>Absent</i>
---------------------------	---------------	----------------------------	-----------------	-----------------------	---------------

<b>Joël LEZE</b>	<i>Présent</i>	<b>Nathalie PAPIN</b>	<i>Excusée</i>	<b>Marie-Chantal PELLETIER</b>	<i>Excusée</i>
----------------------	----------------	---------------------------	----------------	------------------------------------	----------------

<b>Patrice BELLEGO</b>	<i>Présent</i>	<b>Jocelyne PERRON</b>	<i>Présente</i>	<b>Maryvonne PORCHER</b>	<i>Présente</i>
----------------------------	----------------	----------------------------	-----------------	------------------------------	-----------------

<b>Michel PRONO</b>	<i>Excusé</i>
-------------------------	---------------

<b>La Vice-Présidente</b>	<b>Jocelyne PERRON</b>	
---------------------------	------------------------	--

<b>Le Secrétaire de séance</b>	<b>Anick BEAULANT</b>	
--------------------------------	-----------------------	--